



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

FACTURE N° 1120579

Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365

N/REF : 17/11/2021 10H07 C:000032 I:29666  
V/REF : 804436  
V/Email reçu le Mercredi 17/11/2021 à 10H07

SEMCODA  
AGENCE BRESSE-DOBES  
28 RUE DE LA GRENOUILLERE  
CS 81050  
01000 BOURG EN BRESSE

V/REF.IMM. 02237  
IMMEUBLE : RES. CLAIR MATIN  
185 RUE DE L'INDUSTRIE  
01340 ATTIGNAT

Feillens, le 20 Décembre 2021

Référence Marché: 2021-PAT-0023-21BB  
LOCALISATION : 185 RUE DE L'INDUSTRIE - ATTIGNAT - MR LIBERTI - 0641097344 - ETAGE 1  
MOTIF : INTERVENIR POUR LE DEBLOCAGE ET REGLAGE DU VOLET ROULANT DANS LE SEJOUR  
(MS00001 MS030016)  
Donneur d'ordre : Mme C LABALME

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 17 DECEMBRE 2021 A 08H30 :  
DEBLOQUAGE ET REGLAGE DU VOLET ROULANT DU SEJOUR  
ESSAI DU BON FONCTIONNEMENT  
PLUS RIEN A SIGNALER

OBSERVATIONS :

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.  
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.  
Nettoyage du chantier.  
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

| Quantité | Heures - Suppléments - Descriptif          | N°BT | P.U. HT |       |
|----------|--------------------------------------------|------|---------|-------|
| 1,00     | MS00001-Forfait déplacement                | 1    | 40,00   | 40,00 |
| 1,00     | MS03016-Débloquage & réglage volet roulant | 1    | 90,00   | 90,00 |

SERVIMO BOURGOGNE - SAS au capital de 15 000 €

550, route de Ternant – 01570 FEILLENS

RCS. BOURG EN BRESSE 798.123.030 - TVA intracommunautaire FR53798123030

Tél : 03 85 20 30 60 - [bourgogne@servimo.fr](mailto:bourgogne@servimo.fr)



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

**FACTURE N° 1120579**

*Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365*

|                                 |               |
|---------------------------------|---------------|
| TOTAL H.T. ....                 | 130,00        |
| T.V.A. a 10,00% .....           | 13,00         |
| <b>TOTAL T.T.C. ....En EURO</b> | <b>143,00</b> |

**Valeur en votre règlement comptant**

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN


**Bon de Commande**

N° : 804436 du 17/11/2021

Pr.

SEMCODA

AGENCE BRESSE-DOBES

28, rue de la Grenouillère

CS 81050

01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

Tel:04.74.22.83.27

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 Route de Ternant

01570 FEILLENS

Immeuble collectif ☒Individuel ☐- 2 ans ☐Non Conventionné ☐Fournitures seules ☐Travaux dits urgents ☐Si coché, reporter la mention  
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture  
dont le libellé sera conforme  
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 544126-S2497

 MR LIBERTI Frédéric  
 185 Rue de l'industrie  
 Résidence Clair Matin  
 01340 ATTIGNAT

Mail: bourgogne@servimo.fr

Référence de la Demande

N°: 607 958 du 27/10/2021

Téléphone : 06.41.09.73.44

THCMEIPP Txv hors contra Menuiseries int Partie privat.

1

02237-00001-00003-00014 H / Type 2 C / 01 PLA

Etage : 01

01-EE-2212-ENT-6156310

Date entrée: 01/07/2021

Marché : M - 2021076103-1

Délai

Date limite exécution : 28/11/2021

| Prestation à réaliser                                                            | Mt<br>récupér. | Qté  |
|----------------------------------------------------------------------------------|----------------|------|
| MS00001 Forfait déplacement                                                      |                | 1,00 |
| MS03016 Déblocage et réglage de volet roulant, y compris toutes sujétions SEJOUR |                | 1,00 |

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Demande de travaux suivie par LABALME CHRISTELLE le 17/11/2021

 Visa pour bonne exécution  
 (Nom, Prénom, Date et Signature)

La Responsable d'Agence,

Mme S. GUILLET

SERVIMO BOURGOGNE

S.A.S au capital de 75.000 €

550 route de Ternant

01570 FEILLENS

Tél 03 85 20 30 60 - Fax 03 85 20 25 00

R.C.S BOURG-EN-BRESSE 798 123 030

Attestation simplifiée de TVA au dos

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE BRESSE-DOBES

ED02

1/2

17/11/2021 à 10:06



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon  
CS 91007  
01009 BOURG en BRESSE CEDEX  
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

## Attestation simplifiée

### 1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : SEMCODA

Adresse : AGENCE BRESSE-DOBES 28, rue de la Grenouillère CS 81050 01010 BOURG EN BRESSE CEDEX

### 2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement  
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation) .....

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation  
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage  
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de ..... millièmes de l'immeuble  
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : 185 Rue de l'industrie Résidence Clair Matin 01340 ATTIGNAT

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

### 3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)  
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :  
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés  
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures  
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques  
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %  
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

### 4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à BOURG EN BRESSE

le 17/11/2021

Signature du client ou de son représentant

Mme Nadia DIAF

Direction des Agences

Numéro: 804436